

LES ELEVES ULIS DANS ONDE

L'introduction des dispositifs de personnalisation des parcours dans l'application permet une **gestion administrative de la scolarité** des **élèves** relevant du dispositif **Ulis**, telle que fixée par la circulaire du **21 août 2015 (n° 2015-129)** :

- ces élèves ont désormais un **niveau d'enseignement en référence à leur PPS** ;
- ils sont **répartis** dans une **classe « ordinaire »**. Le type de classe « Ulis école » n'existe plus, il n'a plus lieu d'être ;
- l'indication du bénéfice du dispositif Ulis est désormais à renseigner dans leur « fiche élève » (au moyen d'une case à cocher).

Par ailleurs, la création d'un ou plusieurs **regroupements** d'élèves **Ulis** (selon l'effectif Ulis de l'école) **permet de retranscrire les temps d'apprentissage avec le coordonnateur**.

Dans le cadre du **constat de rentrée**, ces **regroupements Ulis** sont **comptabilisés au même titre que les anciennes classes de type « Ulis »**.

Cette fiche explique en détail comment gérer la scolarité de ces élèves dans Onde afin de :

- garantir le constat de rentrée 2018,
- garantir la campagne de prévisions pour la rentrée 2019,
- calculer correctement la décharge d'enseignement des directeurs d'école.

La procédure explicitée comprend **4 étapes** :

LES ELEVES ULIS DANS ONDE

ETAPE 1 – INDIQUER LE BENEFICE DU DISPOSITIF « ULIS ECOLE » POUR LES ELEVES CONCERNES

ETAPE 2 – REPARTIR LES ELEVES « ULIS ECOLE » DANS LES CLASSES ORDINAIRES

ETAPE 3 – CREER UN OU PLUSIEURS REGROUPEMENTS « ULIS ECOLE »

ETAPE 4 – REPARTIR LES ELEVES « ULIS ECOLE » DANS LES REGROUPEMENTS « ULIS ECOLE »

ETAPE 1 – INDIQUER LE BENEFICE DU DISPOSITIF « ULIS ECOLE » POUR LES ELEVES CONCERNES

L'information du **bénéfice** du **dispositif** « Ulis école » pour un élève est désormais portée par la « **fiche élève** » dans l'application :

- **pour ceux déjà scolarisés dans ce dispositif en 2017-2018**, cette information est déjà renseignée (vous pouvez vous en assurer en vous rendant sur l'onglet « Année en cours » de la « fiche élève »). Elle sera automatiquement reportée pour l'année 2018-2019 et historisée dans le cursus scolaire.
- **pour ceux orientés vers ce dispositif à partir de la rentrée 2018**, l'information est à saisir comme détaillé ci-après **à partir de la rentrée scolaire**.

1) Accéder à la fiche de l'élève



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



ONDE
Outil numérique pour la direction d'école

Directeur de l'école JACQUES PRÉVERT
28000 CHARTRES
Documentation | Fiche école | ARENA | Quitter

ACCUEIL

ÉCOLE

ÉLÈVES

LISTES & DOCUMENTS

Mon tableau de bord

Les effectifs

Effectifs 2017-2018	Préparation 2018
0 INSCRIT	0 INSCRIT
0 ADMISSIBLE	0 ADMISSIBLE
142 ADMIS	35 ADMIS
5 Admis acceptés	6 Admis acceptés
1 reporté	3 reportés
2 non reportés	3 non reportés
179 Admis défectifs	34 Passagés dans l'école
117 reportés	15 reportés
3 non reportés	21 non reportés
0 bloqué	157 RADETS
3 non attendus (DNE)	2 passages hors école
3 RADETS	135 sans passage

Recherche

- Admission
- Gestion des adresses
- Carton
- Scolarité
- Passage
- Radiation
- Entrée au CE2

Partitions

Don par niveau 2017-2018	Don par niveau 2018-2019	Repartition par classe 2017-2018
500 TOTAL	0 CP	23
35 CHCE1 - 2014	21	21
37 CE1	23	23
30 CE2	26	26
43 CM1/CM2 - 15/16	28	28
46 CM1/CM2 - 16/17	172	172

[Passer à mon calendrier de gestion pour me repérer dans le temps](#)

[Aide](#)

[Les statuts administratifs](#)

A partir du menu **ELEVES>Recherche**, accéder à la page de recherche des élèves



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



ONDE

Outil numérique pour la direction d'école



ACCUEIL



ÉCOLE



ÉLÈVES



LISTES & DOCUMENTS



Directeur de l'école JACQUES PREVERT

28000 CHARTRES

Documentation

Fiche école

ARENA

Quitter



Recherche d'élèves

Consulter/Modifier la fiche d'un élève

Nom	Prénoms	Sexe	Né(e) le	Classe
ABAYE	Muhammed	M	19/06/2010	CM1-CM2
ABOURACAR	Sihame	F	06/08/2006	CP
ABOUHANA	Zeine	F	27/08/2008	CE2-CM1
ALBERT	Chloéline	M	15/05/2011	CP
ASSET	Liliana	F	04/08/2008	CE2-CM1
AZOWA	Jean-Daniel	M	24/12/2009	CE2
BAGDAH	Sara	F	28/05/2007	CM1-CM2
BAGDAH	Sofia	F	13/05/2009	CE2
BAGLET	Mathis	M	18/01/2008	CM1-CM2
BAGLET	Yanis	M	13/06/2010	CP-CE1

Ouvrir le dossier d'un élève pour le modifier, en cliquant sur **son nom**.

2) Modifier la fiche de l'élève



MINISTRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

ONDE

Outil numérique pour la direction d'école

Directeur de l'école JACQUES PREVERT

28000 CHARTRES

[Documentation](#) | [Fiche école](#) | [ARENA](#) | [Quitter](#)

ACCUEIL

ÉCOLE

ÉLÈVES

LISTES & DOCUMENTS

Aide

Accéder

Modification de la fiche de Dorra ABOUDA

Aide

Accéder

SYNTHÈSE

IDENTIFICATION

RESPONSABLES

ANNÉE EN COURS

CURSUS SCOLAIRE

Scolarité

Cycle

Niveau

Classe

Équipement(s)

Passage de niveau

CYCLE III

CM1

CLASSE DE CE2-CM1

Menu MAINTENIR NATACHA

Passage au/en COURS MOYEN 2EME ANNEE

Dispositif(s)

☐ CHAD

☐ CHAM

☐ CHAT

☐ CL. BI.

☐ PAP

☐ PPPE

☐ PAI

☐ PPS

☐ RASED

☒ USL ÉCOLE

☐ UPE2A

☐ AUTRES

Regroupement / Personnalisation

Regroupement(s)

PAI

Ouvrir l'onglet **ANNEE EN COURS**

Cliquer sur **Modifier** puis cocher la case « ULIS ECOLE » avant de **Valider**

ETAPE 2 – REPARTIR LES ELEVES « ULIS ECOLE » DANS LES CLASSES ORDINAIRES

Les élèves « Ulis école » doivent être répartis dans les **classes ordinaires**, sur le **niveau d'enseignement** indiqué dans leur **PPS**.

Avant d'effectuer ce travail, deux vérifications sont utiles.

Il est nécessaire de s'assurer que chaque élève concerné est bien positionné sur un niveau d'enseignement, via sa « fiche élève ». Si tel n'est pas le cas, la fonctionnalité **Gestion du niveau des élèves** du menu **ELEVES>Répartition** permet de renseigner son niveau d'enseignement.



Pour le moment, le menu **Répartition** ne propose pas de liste d'élèves permettant de repérer facilement les élèves « Ulis école ».

Aussi, avant de démarrer la répartition de ces élèves, vous pouvez en obtenir la liste via le menu **LISTES & DOCUMENTS > Listes** en sélectionnant la **Liste simple des élèves, par classe** puis le **dispositif « ULIS ECOLE »**.

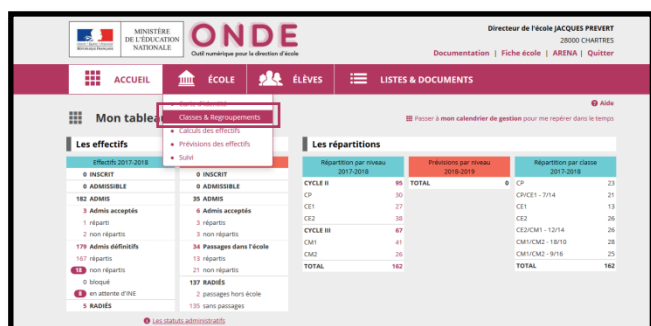


Vous pouvez maintenant répartir les élèves « Ulis école » dans les classes ordinaires.

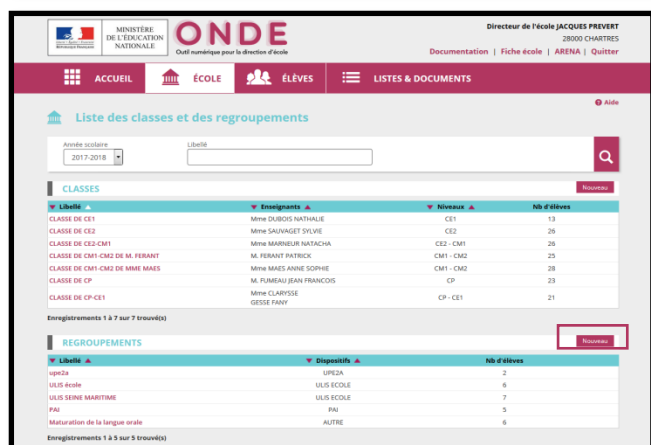
ETAPE 3 – CREER UN REGROUPEMENT « ULIS ECOLE »

Pour matérialiser les temps de **regroupements** des élèves Ulis par leur **coordonnateur**, il est nécessaire de créer un ou plusieurs regroupements « ULIS ECOLE » et d'y affecter les élèves, comme décrit ci-après.

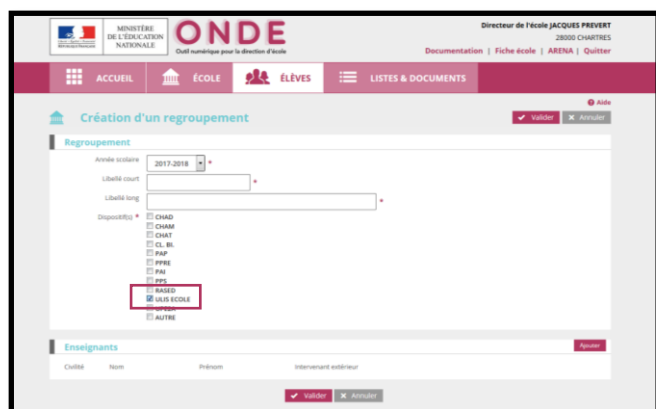
Ces regroupements sont pris en compte pour le calcul de la **décharge d'enseignement** des directeurs d'école.



Dans le menu **ÉCOLE**, choisir **Classes & Regroupements**



Cliquer sur **Nouveau** dans le bloc « REGROUPEMENTS »



Donner un nom au regroupement, **cocher** le dispositif « ULIS ECOLE » et **Valider**.

Vous pouvez désigner l'enseignant en charge du dispositif en cliquant sur **Ajouter** dans le bloc « Enseignants ».

ETAPE 4 – REPARTIR LES ELEVES « ULIS ECOLE » DANS LES REGROUPEMENTS « ULIS ECOLE »

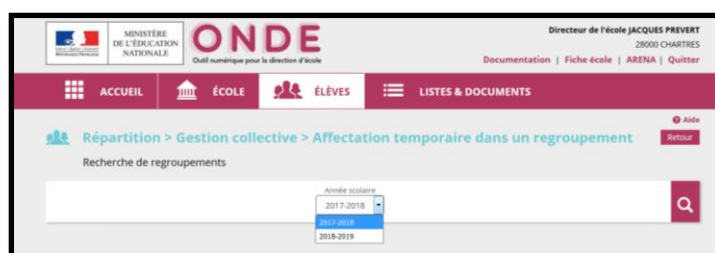
Les élèves Ulis école doivent être affectés dans le(s) regroupement(s) Ulis.

Le mode opératoire est décrit pour l'affectation d'un ensemble d'élèves dans un regroupement (gestion collective). La logique est la même en gestion individuelle.

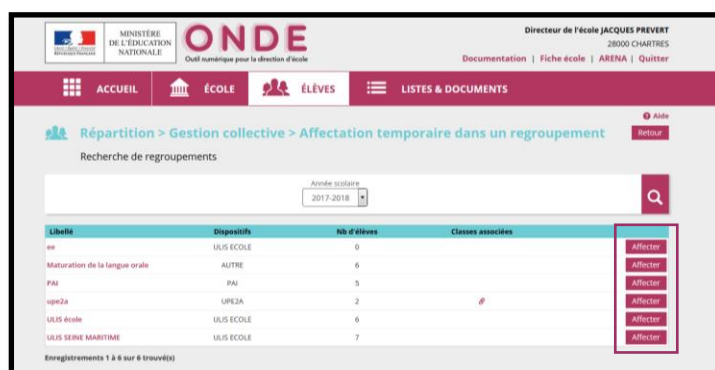


A partir du menu **ELEVES>Répartition**

Dans le bloc « Gestion collective », cliquer sur **Affectation temporaire dans un regroupement**



Sélectionner l'**Année scolaire** 2018-2019 puis lancer la recherche



Sélectionner le regroupement dans lequel vous souhaitez **Affecter** des élèves.

 MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ONDE

Outil numérique pour la direction d'école

Directeur de l'école JACQUES BERT
28000 CHARTRES
[Documentation](#) | [Fiche école](#) | [ARENA](#) | [Quitter](#)

 ACCUEIL
  ÉCOLE
  ÈLÈVES
  LISTES & DOCUMENTS

 **Répartition > Gestion collective > Affectation temporaire dans un regroupement**

Recherche de regroupements

Année scolaire
2017-2018

Onde - Outil numérique pour la direction d'école - Muscia Fleury

https://cnded.onde.education.fr/prenom_dreps_degpg/direction/gestioncollective/

Période du regroupement

☐ Nouvelle période

du au

☒ Valider

Désigner ou saisir la période « du » ... « au »
durant laquelle les élèves seront affectés
dans ce regroupement puis **Valider**

Si des élèves sont déjà répartis dans ce regroupement, la ou les périodes d'affectation de ces élèves sont proposées.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



Outil numérique pour la direction d'école

Directeur de l'école JACQUES PERVERT
28000 CHARTRES
Documentation | Fiche école | ARENA | Quitter



ACCUEIL



ÉCOLE



ÉLÈVES



LISTES & DOCUMENTS



Répartition > Gestion collective > Affectation temporaire dans un regroupement



Aide



Retour

Informations sur le regroupement

Année scolaire 2017-2018
Nom du regroupement **ee**
Désignatif VALS ÉCOLE
Nécessaire 04/06/2018 - 27/06/2018
Noms des enseignants :
Nombre d'élèves affectés : 0



Ajouter

Elèves déjà répartis

Aucun élément trouvé



Supprimer les répartitions sélectionnées

Cliquer sur **Ajouter** pour pouvoir désigner les élèves à affecter, durant la période précédemment indiquée.

[illegible]

Par défaut, les élèves admis définitifs de l'école sont proposés.

Réduire la liste aux élèves Ulis en valorisant à « ULIS ECOLE » le dispositif de la zone de recherche.

Après indication des élèves concernés,
Valider



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



ONDE

Outil numérique pour la gestion de l'école

Directeur de l'école JACQUES FREYRET
20000 CHARENTON

Documentation | Fiche école | ARIMA | Quitter



ACCUEIL



ÉCOLE



ÉLÈVES



LISTES & DOCUMENTS

Accès

Retour


Répartition > Gestion collective > Affectation temporaire dans un regroupement

Informations sur le regroupement

Année scolaire : 2017-2018
Nom du regroupement : se
Dispositif : UAR ÉCOLE
Période : 14/09/2018 - 27/06/2019
Nombre des enseignants :
Nombre d'élèves affectés : 4

Élèves déjà répartis

Actualiser

	Nom	Prénom	Sexe	Naissance	Cycle	Niveau	Cause
☐	ABOUACAR	Shirane	F	06/09/2008	CYCLE II	CP	CP
☐	ABOUA	Dierra	F	27/08/2008	CYCLE II	CM1	CE2-CM1
☐	ADONA	Jean-Daniel	M	24/10/2009	CYCLE II	CE2	CE2
☐	CANET	EZECHIEL	M	01/11/2010	CYCLE II	CE1	CE1

Enregistrements 1 à 4 sur 4 trouvés(s)

Supprimer les répartitions sélectionnées

Dans le bloc « Elèves déjà répartis », vous visualisez l'ensemble des élèves affectés dans le regroupement.

Vous pouvez en **Ajouter** ou en supprimer (**Supprimer les répartitions sélectionnées**).